

PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

Résumé de l'appel à projets à paraître

RÉGION ADMINISTRATIVE : Ile-de-France

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE : Territoire du département des Hauts-de-Seine

SERVICE GESTIONNAIRE : Département des Hauts-de-Seine - fse

CODE ET INTITULE : IDF-OI1714 OI_CD 92_OSH_Favoriser l'inclusion active : promouvoir l'égalité des chances, [...] et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés (Projets externes)

PROGRAMME : Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

1.h Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés

CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Cet Appel à Projet est réservé exclusivement aux structures qui ont une intervention active sur le territoire des Hauts-de-Seine.

MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 729 604,67 €

DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 15/07/2025

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 15/09/2025

DESCRIPTION ET CONTEXTE :

Pour la période 2022-2027, les objectifs de l'Union Européenne sont la mise en œuvre d'une Europe plus sociale et inclusive par la promotion du socle européen des droits sociaux. Pour poursuivre ces objectifs, le Fonds Social Européen (FSE+) est un pilier financier de cette politique volontariste. Ce fonds est doté de 6,7 Milliards€ à l'échelle nationale, dont 4 Milliards € gérés par l'Etat via le Ministère du Travail, du Plein



Emploi et de l'Insertion. Sur la période 2022- 2027, le Département des Hauts-de-Seine bénéficie d'une enveloppe permettant de mettre en place les priorités 1 et priorités 2 du Programme National FSE+ 2021-2027 "Emploi Inclusion - Jeunesse - Compétences".

La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), sous l'autorité du Préfet de région, met en œuvre les crédits FSE+ dans le respect des règles et normes administratives fixées par les autorités nationales et européennes et qui visent à apporter une "assurance raisonnable" de bonne et saine gestion des fonds publics.

En tant qu'organisme intermédiaire sur la programmation FSE+ 2022-2027, le Département des Hauts-de-Seine a notamment pour mission (liste non exhaustive) :

- La mise en œuvre opérationnelle de la subvention globale FSE+ ;
- Assurance d'une piste d'audit administratif conforme (lancement des appels à projets, instruction et sélection des opérations, conventionnement, contrôle de service fait, paiement et archivage) ;
- Mettre en synergie les politiques d'inclusion sociale départementales, nationales et européennes ;

Pour faire face aux difficultés sociales et d'insertion professionnelle sur son territoire, le Département des Hauts-de-Seine souhaite accompagner les projets qui répondront aux objectifs du FSE + et plus particulièrement de la Priorité 1 « Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables /ou des exclus » sur l'année 2025 :

- OS H "Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés »

THÈME : Favoriser l'inclusion sociale et professionnelle des groupes défavorisés

